

**L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, je désire indiquer que le gouvernement canadien a l'intention de faciliter la possibilité pour les personnes âgées et les personnes à faible revenu à devenir des locataires au village olympique. L'assistance que nous pourrions donner est une assistance sous forme de supplément de loyer en vertu de l'article 44(1)a) de la loi nationale sur l'habitation. Par ailleurs, nous nous interrogeons sérieusement sur les raisons qui peuvent amener le gouvernement du Québec à vouloir exiger une somme de 33 millions de dollars de la société à but non lucratif qui serait apparemment appelée à devenir propriétaire du village olympique. Cette vente, d'après nous, devrait se faire pour un prix nominal, ce qui éviterait le problème de financement en capital pour le futur acquéreur.

\* \* \*

[Traduction]

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

#### L'OPPORTUNITÉ DE LA TENUE DE FOIRES COMMERCIALES

**L'hon. George Hees (Prince-Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que l'Association des manufacturiers canadiens prétend que, si notre pays pouvait éponger son déficit commercial annuel de l'ordre de 11 milliards de dollars en produits manufacturés, cela se traduirait par la création de 800,000 nouveaux emplois pour les Canadiens, le premier ministre ne pourrait-il pas envisager sérieusement le lancement d'une «opération marchés mondiaux» qui attirerait dans notre pays les principaux acheteurs des plus importants pays industrialisés du monde, à qui nous pourrions faire connaître nos produits lors de gigantesques foires commerciales à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver et faire visiter nos usines de machinerie lourde partout au pays?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député est certes en train de faire des instances plutôt que de poser une question.

**M. Hees:** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de York-Simcoe a la parole.

\* \* \*

### LA FONCTION PUBLIQUE

#### L'INDEXATION DES PENSIONS—LA POSITION DU MINISTRE DES FINANCES

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Finances. En s'adressant à un groupe d'hommes d'affaires mercredi dernier à Toronto, le ministre a déclaré sans ambages que le gouvernement et lui-même songeaient à établir un plafond sur les pensions de la Fonction publique. Mais vendredi, le ministre se retranchait et niait cette prise de position audacieuse. Au cours d'une interview donnée à Radio-Canada, il a déclaré: «Je ne crois pas qu'on nous laisserait faire.» Nous sommes aujourd'hui lundi, aussi le ministre pourrait-il nous mettre au courant de la dernière position en date, en ce qui concerne l'indexation des pensions des fonctionnaires?

### Questions orales

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'ai parlé de cette question au comité. Je n'ai rien dit d'autre que ce que j'ai dit aux hommes d'affaires de Toronto. C'est un problème qui a déjà été évoqué par le président du Conseil du Trésor. On s'inquiète beaucoup du niveau de pension de certains des cadres supérieurs de la Fonction publique, et une des solutions envisagées serait de fixer un plafond à ces pensions. Le président du Conseil du Trésor en a déjà parlé. Comme d'habitude, le député ne cite qu'une petite partie de mes remarques pour pouvoir faire valoir son argument. Quand on m'a posé la question à propos des échelons les plus bas, j'ai dit alors qu'il serait très difficile d'appliquer ce système. C'est exactement ce que j'ai dit, mais cela le député ne veut pas le dire à la Chambre.

#### L'ÉQUIVALENCE DE RÉMUNÉRATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ—LE PLAFONNEMENT DES PENSIONS

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Comme il le sait fort bien, en juillet dernier le gouvernement a adressé une lettre aux principaux chefs d'entreprise et chefs syndicaux. Dans une partie de cette lettre, le gouvernement faisait savoir qu'il chercherait à maintenir les rémunérations des fonctionnaires à l'échelle de leurs homologues du secteur privé. Mercredi dernier, au cours de sa réunion de Toronto, il a été demandé au ministre des Finances de s'expliquer sur cette question. Le premier ministre pourrait-il nous faire savoir dans quelle mesure les rémunérations des employés de la Fonction publique ont été rabaisées au niveau des salaires du secteur privé?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'ai bien peur que le député induise la Chambre en erreur, sans doute involontairement, en parlant d'abaisser les rémunérations des employés de la Fonction publique au niveau de celles du secteur privé. Nous avons dit que ces rémunérations devaient être comparables dans les deux catégories, autant que possible afin que le secteur public n'entraîne pas le secteur privé à des augmentations salariales, mais qu'il soit en mesure de payer de justes rémunérations comparables à celles du secteur privé. A cet égard, il y a déjà eu beaucoup de progrès dans cette voie. Le président du Conseil du Trésor a rencontré ses homologues provinciaux pour en discuter. C'est une des questions qui a été au centre des réunions que j'ai eues avec les premiers ministres, au cours des entretiens que je viens d'avoir avec eux. Je suis sûr que nous aurons l'occasion, en temps utile, de mettre la Chambre au courant de tout cela.

**M. Stevens:** Monsieur l'Orateur, je souhaiterais que le premier ministre tienne le ministre des Finances un peu plus au courant de ce qui se passe, avant que celui-ci ne juge bon d'aller en parler à ses petits amis du monde des affaires de Toronto. A cette occasion, le ministre des Finances ne parlait pas d'augmenter les traitements ou la rémunération des fonctionnaires, mais de les ramener à un niveau plus comparable à celui du secteur privé. Le premier ministre nous dit-il en fait aujourd'hui que ce à quoi il songeait en juillet quand il a écrit aux dirigeants patronaux et syndicaux canadiens était une hausse générale des traitements des fonctionnaires et, plus précisément, quelle est son opinion sur le plafonnement des pensions des fonctionnaires en ce qui a trait à l'indexation?